

ABONNEMENTS
 1 an 5 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 32.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 TÉLÉPHONE Administration et Annonces 57
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum p^r annonce » 1.80
 Suisse . . . » 0.30
 Étranger . . . » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME . . . » 0.50

Quotidien socialiste

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

A nos abonnés du dehors

Chers lecteurs,
 Vous pouvez très facilement venir en aide à la Sentinelle tout en faisant une économie pour vous-mêmes. Il suffit pour réaliser ce tour merveilleux, que vous utilisiez tous pour acquitter votre abonnement

Fr. 4.25 par trimestre

le formulaire chèque postal qui fut encarté dans le numéro du samedi 22 mars écoulé.

Si vous avez perdu votre formulaire, le bureau de poste vous en fournira un gratuitement. Il suffit d'y inscrire notre numéro de chèque postal: IV B 313.

N. B. — Nos abonnés de la ville nous rendraient service en utilisant aussi le paiement par chèque.

L'ADMINISTRATION.

Ceux qui préparent la guerre civile

Nous avons, par hasard, mis la main sur la circulaire suivante:

« Garde civique lausannoise.
 » Messieurs les membres,

» Le bureau de la Garde civique a l'honneur de porter à votre connaissance qu'il a chargé Messieurs les professeurs Huguenin et Cherpillod de nous donner une démonstration personnelle avec et sans canne aux dates ci-après:

» Vendredi 11 avril 1919, à 8 h. 30 du soir, au local de gymnastique du Bugnon.

» Mercredi 16 avril 1919, à 8 h. 30 du soir, au local de gymnastique du Collège de la Croix-d'Ouchy.

» Jeudi 17 avril 1919, à 8 h. 30 du soir, à l'annexe de St-Roch.

» Tous les membres sont cordialement invités d'assister à ces séances de secteur, munis de leur canne de garde et porteurs de la présente circulaire.

» Lausanne, le 8 avril 1919.

» Le commandant de la Garde civique:

» (signé) L. BAUMANN. »

Comme le but même de la garde civique énoncé par les autorités bourgeoises est de briser les grèves, il n'est pas exagéré de conclure de la circulaire ci-dessus que ces messieurs de la bourgeoisie apprennent à manier le bâton pour taper sur les grévistes.

C'est là une façon bien capitaliste d'honorer le travail et les travailleurs.

Travaillez, travaillez, éreintez-vous, hommes et femmes du peuple. Nos maîtres vous préparent la récompense de tant de labeurs. Au premier signe de fatigue et de mécontentement, on lâchera sur vous les équipes d'assommeurs, dressés par MM. les professeurs Huguenin et Cherpillod. Ça vous redressera l'échine que vous courbez depuis si longtemps et vous recevrez enfin les rentes que vous réclamez. Et si ensuite vous ne comprenez pas les beautés du régime capitaliste, c'est que vous avez vraiment la cervelle un peu dure.

L'oisiveté, le luxe, la bonne chère, les appartements salubres, l'instruction, les jouissances esthétiques pour les capitalistes. Les taudis, le froid, la faim, l'ignorance, les travaux forcés... et les coups de bâtons pour les ouvriers. C'est l'ordre bourgeois.

Et les adversaires de la classe travailleuse s'imaginent qu'ils vont consolider leur société avec de pareilles méthodes! Quand un régime est à l'agonie, même les bâtonnettes ne suffisent pas à prolonger sa vie, et les bâtons encore bien moins.

C. NAINE.

Mutinerie de soldats américains à Arkhandel

Le « New-York Herald » du 13 avril, annonce qu'une mutinerie a éclaté, à la fin de mars, sur le front d'Arkhandel, dans une compagnie d'infanterie des Etats-Unis. Les soldats refusaient de quitter leurs quartiers et de se rendre sur le front du chemin de fer. Dès que les officiers furent informés du refus des soldats de marcher, ils intervinrent et persuadèrent tous les hommes, sauf un seul, d'obéir aux ordres donnés. Le soldat réfractaire fut arrêté. Le colonel Stewart, chef du régiment, étant arrivé sur les lieux, harangua les hommes et ceux-ci consentirent à marcher, à condition, toutefois, que le prisonnier fut immédiatement libéré, ce qui fut fait. Les soldats déclarèrent qu'ils ne voulaient pas partir pour la ligne du front, mais seulement jusqu'à Oberzerskava. Ils ajoutaient qu'une mutinerie générale se produirait, à moins qu'il n'arrivât aussitôt que possible un ordre de Washington de retirer toutes les troupes de la Russie. La nouvelle transmise immédiatement à M. Baker, par radiotélégramme, a causé une vive sensation à Washington. Les troupes seront rapatriées ce printemps.

Suivant le correspondant de l'« Observer », à New-York, il est maintenant certain que le Congrès va ordonner une enquête sur les raisons de la présence des troupes américaines en Russie.

Annexion de l'Ajoie par la France ?

Nous trouvons dans l'« Echo de Paris » de lundi, sous le titre LA TROUÉE DE BELFORT, l'extraordinaire article qui suit:

L'avenir de la France se joue en ce moment autour du tapis vert du Conseil des Quatre. Tous les regards sont fixés sur le Rhin, sur le Rhin seul, et dans l'attente anxieuse des décisions qui vont suivre, nous oublions un coin de notre frontière qui mérite cependant, lui aussi, d'attirer et de retenir notre attention. Je veux parler de la Trouée de Belfort et du canton suisse de Porrentruy.

Je connais cette région et j'y suis connu, c'est ce qui expliquera que je viens de recevoir, d'un habitant de ce canton, un rapport sur la situation du Jura Bernois et de l'Ajoie. On donne ce dernier nom au territoire même de Porrentruy; les Suisses allemands disent: Elsgau et Pruntrut.

L'auteur du rapport désire garder l'anonymat, mais il est, me dit-il, le porte-parole de ses concitoyens, lorsqu'il demande « le retour » de l'Ajoie à la France.

Il plaide sa cause, malheureusement trop ignorée des Français, avec une telle éloquence et une telle émotion, que je regarde comme un devoir de la leur faire connaître.

Le Jura Bernois et l'Ajoie formaient avant la Révolution, le domaine temporel des princes évêques de Bâle, quoique leur souverain spirituel fût pour les catholiques, qui sont la grande majorité de la population, l'archevêque de Besançon.

En 1791, ce territoire devint le département du Mont-Terrible; puis, sous le Premier Empire, l'Ajoie, avec Porrentruy, en fut détachée et devint un arrondissement du département du Haut-Rhin.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir que l'Ajoie constitue les avancées du camp retranché de Belfort, qu'elle complète et ferme à l'est. C'est sur la chaîne du Mont-Terrible qui sépare le bassin du Doubs, c'est-à-dire le bassin du Rhône, de celui du Rhin, que se trouve la clef de ce que depuis les traités de 1815, on a appelé la Trouée de Belfort.

Sans doute, cette clef, qui a été confiée à la Suisse, est gardée par la neutralité de notre voisine; mais, depuis 1914, nous avons durement appris, à nos dépens, quelle confiance il faut avoir dans les chiffons de papier qui garantissent les neutralités.

Loin de moi la pensée de mettre en doute la parole de la Suisse. Je suis persuadé qu'elle sera toujours fidèle observatrice de la foi jurée, mais elle peut être, comme l'a été la Belgique, victime d'une agression subite de la puissance sans scrupules, qui a osé déclarer, par la voix de son premier ministre, que quand son intérêt était en jeu, « nécessité n'avait pas de loi ».

C'est pour cela que je voudrais voir cette clef de la Trouée de Belfort, c'est-à-dire le Mont-Terrible, le coude du Doubs, et Porrentruy, en un mot l'Ajoie, dans la main de la France et non dans celle de la Suisse.

Fermions notre porte et gardons-la nous même. En émettant ce vœu, je ne fais que répondre au désir des populations de cette contrée, que les odieux traités de 1815 ont arrachées à notre pays, pour les rattacher, contre leur gré, elles, catholiques, et françaises, au canton de Berne, protestant et de race allemande.

Les Jurassiens sont de race celto-burgonde, parlent le français ou un patois franc-comtois. Ils se marient entre eux ou bien épousent des Alsaciennes ou des Françaises. Les alliances avec les jeunes filles de la Suisse alémanique sont très rares. La bourgeoisie et le clergé, quoique francophiles et anti-bernois, sont surtout séparatistes: leur rêve est de former un « canton du Jura ». Quant au peuple — paysans et ouvriers — il a un vrai culte pour la France, et s'il n'ose l'exprimer librement, il le manifeste volontiers dans l'intimité.

Je pourrais résumer ce que je viens de dire dans cette phrase typique du rapport que j'ai sous les yeux: « Les Jurassiens se considèrent non comme des Suisses proprement dits, mais comme des alliés de la Suisse. »

L'Ajoie, elle, est restée complètement française, ardemment française.

Ses sentiments n'ont pas varié depuis le jour où — il y a de cela un siècle, — elle a protesté quand on l'a arrachée à la mère-patrie.

En 1814, alors que son sort se discutait devant les plénipotentiaires de l'Europe, le conseil municipal de Porrentruy, dans une séance solennelle, vota l'envoi à Paris d'une députation qui demandait « à déposer au pied du trône de Louis XVIII, les très respectueux hommages des habitants de Porrentruy et de l'arrondissement, et à lui soumettre une adresse dans laquelle est émis le vœu que le pays reste agréé à la France. »

Cette adresse, dans laquelle il était exposé que « le pays de Porrentruy a toujours appartenu à la France par d'anciens traités d'alliance, par sa position géographique et militaire, par sa langue, ses mœurs et ses sentiments », fut remise au Roi le 1er mai 1814.

Un mémoire, imprimé à Belfort, fut en même temps adressé par les habitants des ci-devant principautés de Porrentruy et de Montbéliard à « Leurs Majestés Impériales et Royales »:

« Alexandre le Magnanime, empereur et autocrate de toutes les Russies;

« François II, empereur d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie;

« Frédéric-Guillaume, roi de Prusse;

« Son Altesse Royale, le prince de Galles, régent d'Angleterre,

« pour leur demander à eux aussi de laisser ces deux principautés à la France. »

Toutes ces adresses, tous ces mémoires devaient rester sans effet. Le plan de la Coalition était fait, à l'instigation de la Prusse, et devait demeurer inflexible. Il se résumait en cette formule: « Ouvrir une brèche dans la frontière française du côté de la Suisse, comme on allait en ouvrir une dans notre frontière du Nord, en enlevant à la France qui les possédait depuis 200 ans Philippeville et Mariembourg qui formaient la vallée de l'Oise et la route directe de Paris, pour les donner à la Belgique. »

L'Ajoie et Porrentruy, contre tout droit et toute justice, furent donc données à la Suisse par les traités de 1815, et ainsi fut consommée une iniquité qui dure depuis plus d'un siècle. Seule, la ci-devant principauté de Montbéliard fut écoutée dans sa protestation: elle est restée française.

Ces faits sont de l'histoire; ils échappent à toute discussion.

Si l'on regarde la carte avec des yeux non prévenus, on ne s'explique pas cette hernie que forme l'Ajoie dans le territoire français, ni cette bizarrerie d'une rivière essentiellement française, le Doubs, qui va faire en Suisse un coude de quelques kilomètres.

Voulu, tout cela, voulu par la Prusse, pour nous confisquer la crête du Mont-Terrible et les avancées de Belfort.

Le coude du Doubs favorise peut-être la contrebande, mais il profite surtout à l'espionnage. Au Col des Rangiers, sur la crête précitée, existe un observatoire qui domine le sud de la Haute-Alsace. On a pu, de là, suivre, au début de la campagne, une partie des mouvements des armées françaises dans cette région. Du hameau de Roche-d'Or, non loin du Lomont, on a des vues sur Montbéliard, les Vosges et certains des forts de Belfort, qui ne sont pas à plus d'une trentaine de kilomètres. On voit, sans qu'il soit nécessaire d'insister, les conséquences que peuvent avoir ces forts sur la défense et la sécurité de notre grande place de l'Est.

Il faut que cette situation cesse et pour cela que l'Ajoie redevenue française. Elle proteste encore aujourd'hui contre l'iniquité commise à son égard en 1815, et elle l'a fait pendant la guerre d'une façon touchante pour nous: chacun de ses villages a eu au moins deux ou trois de ses enfants sur le front français et en était fier; vingt-cinq à trente jeunes gens de Porrentruy sont tombés dans nos rangs.

Comme sous le Premier Empire, l'Ajoie reprendrait sa place dans le département du Haut-Rhin.

Pouvons-nous demander cette cession de territoire à la Suisse?

Oui, si nous lui offrons des compensations suffisantes.

Or, elles existent, et tellement belles que notre voisine ne pourrait qu'y gagner largement.

D'abord, le territoire de Constance, qui serait enlevé au grand-duché de Bade, car il fait partie de la Suisse au point de vue géographique et économique, et le Vorarlberg qui, dans un plébiscite récent, a demandé à lui être rattaché.

Des avantages économiques complèteraient ces échanges, conformes d'ailleurs aux principes wilsoniens, puisqu'ils se feraient à la requête même des habitants. Droits de navigation sur le Rhin et le futur canal du Rhône qui mettra la Suisse en relations directes avec le port de Cette.

Ne laissons pas passer cette occasion de reprendre l'Ajoie, lambeau de notre Franche-Comté: nous ne la retrouverons plus jamais, et la France, qui aura négligé de fermer une de ses portes, continuera à porter au flanc, pour toujours, le stigmate du honteux congrès de Vienne.

Général MAITROT.

ECHOS

Tout dire

De l'« Humanité »:

« On ne peut cacher qu'il y ait entre les Quatre un certain désaccord », dit un journal du matin.

Evidemment, et c'est le secret de Polichinelle. Mais comme on ne sait que cela, les suppositions les plus folles vont leur train, et les affirmations les plus saugrenues se font jour.

Il n'y aurait qu'une façon de faire: Tout dire, procéder au grand jour, loyalement, comme il se doit entre loyaux Alliés.

Mais on n'a jamais tant fait de diplomatie secrète que depuis qu'on a dit qu'on n'en ferait plus.

L'âne et la mule

Le duc de Bassompierre, ambassadeur de Henri IV en Espagne, racontait un jour devant le roi comment il fit son entrée à Madrid monté sur une jolie petite mule envoyée par Sa Majesté catholique.

— Oh! la belle chose que c'était, fit le roi, de voir un âne monté sur une mule.

— Tout beau, sire, répliqua Bassompierre, c'était Votre Majesté que je représentais.

Le programme du Parti socialiste français

L'« Humanité » de vendredi publie le texte complet du projet élaboré par la commission en vue du congrès extraordinaire des 20, 21 et 22 avril 1919. Le début du projet rappelle avec quelle exactitude le socialisme a prévu le cataclysme de la guerre, issue du régime capitaliste. Nous en donnons ci-après les thèses essentielles:

« La guerre a prouvé que l'antagonisme des classes était bien la loi de la Société actuelle, puisque tout en faisant de nouveaux riches et de nouveaux pauvres, elle a accru les fortunes comme les misères, concentré le capitalisme comme le prolétariat international.

La guerre a prouvé que le socialisme seul pouvait empêcher définitivement toute guerre, puisque la possibilité même d'une catastrophe nouvelle ne sera extirpée du monde qu'autant que le socialisme international aura réalisé la même harmonie entre les nations qu'entre les hommes et fait de l'humanité entière une raison sociale unique, exploitant la terre comme son héritage collectif.

Plus fermement que jamais, avec une conviction encore accrue par les terribles leçons de la guerre, le Parti socialiste déclare donc que le but final de son action est la Révolution sociale.

La Révolution sociale ne signifie rien de moins et rien de plus que la substitution du régime collectiviste de la production, de l'échange et de la consommation au régime économique actuel, fondé sur la propriété privée capitaliste, qui correspond à une période révolue de l'histoire.

L'avenir seul montrera comment doit se produire cette transformation, qui est en elle-même la Révolution: par transmission de pouvoirs légale, sous la pression du suffrage universel ou par un mouvement de force du prolétariat organisé.

Le Parti socialiste ne confond pas Révolution et Violence. Il n'ignore pas que c'est selon leur contenu, et non pas selon leur forme que les faits comportent ou non une valeur révolutionnaire. Etant le parti de la fraternité humaine, dirigeant toute son action vers la prospérité et le bien-être universels, il souhaite ardemment que sa victoire s'accomplisse dans le calme et l'organisation méthodique. Mais le prolétariat ne peut renoncer pour la conquête du pouvoir politique, à aucun moyen de lutte et la forme de sa Révolution dépendra finalement des circonstances, notamment de la nature des résistances qui seront opposées à son effort d'affranchissement.

Le Parti n'ignore pas davantage que la Révolution sociale n'a certitude de réussir que si elle se produit à son heure historique, c'est-à-dire au moment où elle sera mûre dans les esprits comme dans les choses. La réalisation de l'ordre nouveau que conçoit le prolétariat organisé dépendra nécessairement du degré de développement des institutions prolétariennes qui forment les embryons organiques du régime socialiste. Il a toujours détourné les travailleurs des mouvements prématurés et des manifestations impulsives. Mais, de même qu'il n'est pas maître de la forme, il n'est pas maître du moment. Le Parti socialiste ne saurait reculer devant aucune des occasions que lui imposeraient les fautes mêmes de la bourgeoisie. D'autre part, la Révolution sociale est l'espoir des peuples qui souffrent. Ceux en qui le prolétariat a mis sa confiance ne sauraient s'exposer à tromper cet espoir.

Quelle que soit la forme sous laquelle se produira la Révolution, la prise de pouvoirs du Prolétariat sera vraisemblablement suivie d'une période de dictature.

L'histoire montre clairement le sens de cette formule, dont les polémiques réactionnaires font un impudent abus. Elle fournit la preuve décisive qu'un régime nouveau — politique ou social — ne peut jamais s'en remettre, pour fonder la légalité nouvelle, aux cadres légaux du régime qu'il remplace. Les révolutions du dix-neuvième siècle ont réussi ou échoué suivant qu'elles ont observé ou méconnu ce principe. C'est cette transition entre l'ordre aboli et l'ordre nouveau à instaurer qui constitue la dictature du prolétariat.

L'ordre nouveau que conçoit le prolétariat sera établi par une classe, mais dans l'intérêt et pour le bien de tous les hommes. De même que la légalité nouvelle qu'elle précède et qu'elle prépare, la dictature impersonnelle du prolétariat s'exercera au nom et dans l'intérêt de l'humanité tout entière.

La durée de cette période transitoire doit être aussi brève que les circonstances le permettront. Elle variera toutefois suivant l'état de la production économique, suivant le degré de préparation et d'organisation du prolétariat, suivant la nature et l'intensité des résistances.

Le pouvoir dictatorial doit être exercé, durant cette période, par le prolétariat organisé politiquement et économiquement.

Les expériences de Russie et d'Allemagne et les difficultés qu'elles doivent surmonter montrent clairement quelles sont les conditions les plus favorables au succès de la Révolution: étroite unité du Parti socialiste international; étroite union entre les organisations politiques et économiques du prolétariat; abondance matérielle, notamment en ce qui touche les stocks de matières premières et de denrées alimentaires, l'outillage et les moyens de transport; développement des institutions propres au prolétariat; préexistence dans chaque nation d'insti-

tions et de traditions à caractère démocratique.

Le développement des institutions économiques de la classe ouvrière, syndicats, coopératives, doit pouvoir s'accomplir en pleine liberté, mieux encore, avec l'aide des pouvoirs de la nation démocratiquement organisée.

Le Parti socialiste réclame donc comme méthode et instruments nouveaux du travail politique, adaptés à la situation nouvelle :

La réunion d'une Constituante, chargée de reviser une Constitution qui ne correspond plus qu'à un état périmé de la société politique, et d'établir les institutions nouvelles nécessaires à l'activité économique et politique du pays.

Elles auront pour base :

- Le suffrage universel des deux sexes ;
- La consultation directe du peuple ;
- Le droit d'initiative populaire ;
- La Représentation proportionnelle intégrale par grandes régions ;

L'Assemblée législative unique ;
La décentralisation administrative ;

L'incompatibilité du mandat législatif avec certaines professions et fonctions, notamment celles d'administrateur, d'avocat ou de chef d'entreprise en rapport d'affaires avec l'Etat, tout en assurant l'indépendance matérielle des élus par une indemnité en rapport avec leurs charges et le coût de la vie ;

La création de Chambres économiques chargées d'étudier et d'organiser la production nationale et régionale ;

L'adaptation des fonctions gouvernementales aux nécessités sociales de production et de répartition des richesses ;

La réorganisation, sur le type industriel et avec la collaboration directe des organismes corporatifs, de tous les services publics et des grands monopoles, qui peuvent être établis dès maintenant au bénéfice de la nation, avec fixation de traitements et de salaires proportionnés aux services et aux besoins.

Mayéras contre Guilbeaux

(Havas). — Le congrès de la Fédération socialiste de la Seine a adopté par 4929 voix contre 1063 une motion déclarant qu'Henri Guilbeaux, qui d'ailleurs n'est pas membre du parti ni de la Confédération générale du travail, ne peut avoir aucune qualité pour représenter le prolétariat français au congrès de la troisième Internationale à Moscou.

Selon le compte-rendu du « Temps » (premier journal qui nous parvienne de Paris et dont nous publions, cela va de soi, les commentaires sous les plus expresses réserves, R. G.) Mayéras a prononcé un discours qui a rempli toute la séance.

« Où allons-nous dit-il. Où conduisons-nous le socialisme ? Où en est la deuxième Internationale ? Où en est la troisième Internationale ? »

Mayéras, parlant de la révolution russe, demande en outre « ce qu'il y a derrière ».

« Elle évolue observe-t-il, et, par certains points, devient singulièrement minimaliste. Elle

évolue dans ses rapports avec les gouvernements non socialistes. Les bolchevistes entrant aujourd'hui dans des tractations qu'ils auraient réprochées il y a trois mois. Ils traitent d'égaux à égaux avec les gouvernements bourgeois. Mais, par contre, ils refusent d'entrer en relations avec les partis socialistes dont nous sommes. Ils ne sont pas allés à Berne, mais ils vont ailleurs... »

Ces paroles soulèvent les protestations de Lorient et de Louise Saumoneau.

Mayéras fait alors une charge à fond contre Guilbeaux.

« Guilbeaux, dit-il, va-t-il représenter le parti socialiste français dans la troisième Internationale de Moscou ? Jamais je ne consentirai, moi, socialiste, à être représenté par cet anarchiste. Les pires ennemis du socialisme et de la démocratie, ce sont les anarchistes, qui ont fait tant de mal à la révolution russe.

Voulez-vous mettre les honnêtes gens du parti socialiste à la remorque de cet aventurier ? Cela je n'y consentirai jamais, s'écrie-t-il. Et s'il a trouvé asile auprès de Lémine, de Frotzky et de Tchitcherine, que je connais bien, c'est qu'ils ont été trompés par lui. J'en ai assez de marcher à la remorque de ces anarchistes, qui traînent partout, que l'Internationale a exclus de son sein... Guilbeaux est un bluffeur misérable, qui n'a reçu aucun mandat du prolétariat, ni du parti socialiste, ni de la C. G. T. »

JURA BERNOIS

ST-IMIER. — L'avion de dimanche. — L'appareil du sergent Jacot était, comme nous l'apprenons de façon plus précise, un biplan Braguet. Il peut emporter quatre mitrailleuses et 35 bombes. Sa vitesse est de 180 km. à l'heure. Sa réserve d'essence pour 6 heures de vol est de 500 litres. L'appareil s'est rendu au camp d'aviation de Luxeuil (France) pour y faire son plein d'essence.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Elections générales des 26 et 27 avril 1919, pour le renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. — Les militaires désireux d'exercer leur droit de vote au service, pour les élections générales des 26 et 27 avril, doivent en faire la demande à la Chancellerie d'Etat.

Cette demande sera autant que possible libellée sur un formulaire spécial, qu'on peut se procurer à la Chancellerie.

Les demandes de voter doivent parvenir à la Chancellerie jusqu'au jeudi 24 avril, à midi.

L'électeur qui en aura fait la demande recevra personnellement le matériel de vote et les instructions nécessaires.

MARIN. — Grave accident. — Samedi après midi, M. Simonet, conseiller communal, de Marin, a été victime d'un grave accident. Occupé à faire sauter un tronç d'arbre à la dynamite, la charge ne partit pas. Cependant, comme il s'approchait du tronç, le coup partit. L'imprudent a eu le visage horriblement labouré par les éclats de bois et deux doigts emportés. Après avoir reçu les pre-

mière soins d'un médecin de St-Blaise, la victime a été transportée à l'hôpital Fauriol où son état est jugé sérieux.

LE LOCLE

Concert de l'Espérance. — L'Espérance ouvrière nous a donné dimanche devant un auditoire nombreux une vraie soirée de gala. Les chœurs ont été exécutés avec un ensemble parfait et dans chaque partie les chefs d'attaque se sont fait remarquer pour la précision dans les reprises ; mais leur tâche eut été facilitée grâce à la bonne direction de M. Ducommun. Le quatuor et les duos ont été applaudis. Nous avons beaucoup aimé entendre la voix sympathique de Marcel Grandjean dans ses solos. Comme chaque année, l'« Espérance » sut agrémente son programme en y joignant des saynètes qui ont fait le bonheur des spectateurs et ont déridé les plus moroses.

Nous ne pouvons que féliciter acteurs et actrices. Le quatuor costumé a été le clou de la soirée. Pololo a su faire passer inaperçu les entr'actes et Marcel Bandelier est devenu un maître de l'art du grimace.

Assemblée du parti. — Tous les camarades appartenant à notre parti doivent assister ce soir à l'assemblée générale, laquelle aura lieu au Cercle ouvrier.

A l'ordre du jour nous avons : Nomination des candidats au Grand Conseil, et assemblée de Corcelles du samedi 19 courant. Donc, comme on le voit, la séance est des plus importantes.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence Philippe Monnier

Captivante et instructive conférence. Dans la première partie, par une biographie succincte, mais pleine de charme, la conférencière conquiert d'emblée la sympathie de son auditoire à la personnalité de Philippe Monnier, un de nos poètes et éducateurs romands les plus émérites, mais encore trop peu connu. Par un développement plein d'humour et illustré ingénieusement d'observations psychologiques puisées dans le « Livre de Blaise », Mlle Pfenniger, éducatrice elle-même, nous fait partager sa juste conviction que l'éducation du caractère viril se réclame davantage du domaine moral qu'intellectuel et qu'à la base de celle-ci se trouvent la famille et l'école.

Dans la deuxième partie, que nous aurions aimée plus développée, la conférencière fait remarquer avec beaucoup de raison et d'observation le peu de place laissée dans l'enseignement à la poésie de l'enfance et, à nous, adultes, dans nos institutions démocratiques. Ce que tout : la culture, la liberté, les relations sociales et les révolutions tendent à former et à mettre à jour, c'est le caractère. Notre devoir est donc de préparer le temps où la politique sera remplacée par l'éducation et où l'Etat s'appuiera alors uniquement sur la force morale. — Merci à la sympathique et si intéressante conférencière.

G. M.

Tripes et pâté de foie

La vente des boîtes de conserves qui ont été attribuées à notre ville commencera au Juvénat, mardi 15 avril. (Voir aux annonces).

Deutsche Parteitexten

Wichtige Versammlung am Mittwoch, 16. April, abends 8 Uhr, im Cercle Ouvrier.

« La Pensée » à la Croix-Bleue

C'est donc mercredi soir, à la Croix-Bleue, que la société de chant « La Pensée », se présentera avec un programme choisi et homogène. Chœurs et demi-chœurs rivaliseront de finesse avec ses solistes tels que : Mlle J. Riedo, soprano ; M. Ariste Chopard, ténor, dont la réputation n'est plus à faire.

La modestie même de cette société, ne nous permet pas de détailler le superbe programme qui promet d'être une surprise pour chacun. Les places s'enlèvent rapidement. Que l'on se hâte !

Billets en vente chez M. Benoît-Brandt, cigares, Serre 31, vis-à-vis du Cinéma Palace, et le soir à l'entrée.

Aux parents

L'active Société d'éducation physique « L'Olympic », ensuite de l'excellente démonstration de culture physique rationnelle qu'elle fit dernièrement au théâtre sollicitée par de nombreuses personnes et appuyée par le corps médical, a décidé d'ouvrir un cours à l'intention des jeunes gens de 13 à 16 ans. Il aura lieu tous les lundis de 7 heures et quart à 9 heures du soir, sous la direction du distingué professeur, M. Jean Lambert. Les personnes s'intéressant à la culture physique hygiénique peuvent assister aux leçons des adultes tous les mardis et vendredis soirs à la halle de gymnastique des Crétêts où tous les renseignements désirables leur seront donnés. Nous ne pouvons que féliciter « L'Olympic » de son heureuse et bienfaisante initiative, tout en lui souhaitant le succès qu'elle mérite.

Récital de piano

M. Szigeti vient de perdre brusquement son père, et ce deuil brutal empêchera le sympathique artiste de se présenter ce soir devant le public musical de notre ville.

Le concert prévu sera remplacé par un récital de piano donné par Mlle Georgette Guller. Le programme de cette soirée est admirable et comprend des œuvres de Mozart, Schumann, Ravel, Debussy et Chopin.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — La Persévérante. — Répétition générale ce soir mardi, à 8 heures précises, au local, Brasserie Allolter.

— Comité du Cercle. — Séance ce soir, à 8 h. précises. Présence indispensable.

LE LOCLE. — La Sociale. — La répétition n'aura pas lieu mardi, mais bien jeudi 17.

NEUCHÂTEL. — Socialistes abstinentes. — Assemblée mercredi soir, à 8 heures, chez le président (L. Gauthier), Par devoir.

FLEURIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale le mercredi 16 avril à 8 heures du soir, au Foyer. Ordre du jour : Appel, verbal ; élections cantonales ; assemblée de Corcelles, désignation des délégués ; divers. Par devoir.

Parti socialiste

LE LOCLE

Mardi 15 avril, à 8 h. soir au Cercle ouvrier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Désignation des candidats au Grand Conseil

Tous les membres sont tenus d'assister à cette importante assemblée. 6136

Ville du Locle

DRAP NATIONAL

le mètre
Draps de laine... Fr. 30.50
mitains... 20.50
Complet laine... 150.-
mitaine... 115.-

Voir échantillons de drap et des habits au Magasin P. K. Z., rue de France. 6128

Commission de ravitaillement.

Ville du Locle

Beurre

La Centrale ne pouvant livrer qu'un contingent réduit, la ration pour avril est limitée à 50 gr. par personne. Pour assurer le contrôle, la carte entière de beurre devra être présentée aux marchands, qui ont reçu l'ordre de n'accepter que la première moitié des coupons de beurre. Les coupons restant peuvent être utilisés pour l'achat de graisse ou d'huile. 6072 Commission de ravitaillement.

Société mutuelle des Horlogers DU LOCLE

Toutes les personnes désirant se faire recevoir de notre société sont informées que des formulaires sont à leur disposition auprès du président de la Société, M. Georges Faton-Grandjean, rue André 3, ainsi que chez tous les membres du Comité.

N. B. — Les nouveaux membres sont reçus par le Comité, sans certificat médical, excepté les cas douteux. 1257

Le Comité.

Vélo de dame excellent état, cherché d'occasion. Paiement comptant. — Adr. offres sous chiffre P 15285 C à Publicitas S. A., ville. 6047

C. A. S.

Cours d'Alpinisme

à partir du 23 avril. Programme et inscriptions aux Magasins de l'Ancre, Kocher & Cie, et le 17 avril au local du C. A. S., Hôtel de Paris, 1^{er} étage, de 8 1/2 h. à 9 1/2 h. du soir. Finance d'inscription pour les non-clubistes. P21637C 6154

AU TIGRE ROYAL

W. MORITZ

à côté de la Fleur-de-Lys

Léopold-Robert

15

Chapeaux d'enfants

Bérets

Casquettes

à prix avantageux

5% S. E. N. et J. 5%

Cabinet dentaire

Jean Ramstein

LE LOCLE

Grand'Rue 3 - Téléph. 3.85

Ancien assistant de laboratoire du Prof. Dr Gysi, à l'École dentaire, à Zurich ; du Dr L.-C. Bryan, à Montreux ; du Dr Ehrensberger, à Munich ; et du Dr Mansserre, à Charleville.

Laboratoire spécial de prothèse moderne.

Dentiers avec plaque incassable. — Couronnes. — Travaux en pont. — Dentis à pivots. — Redressement. 1268

Pour Communiantes

Chapeaux, Casquettes, Chemises, Cravates, Cois, etc.

PRIX AVANTAGEUX

Se recommander, 6029

ADLER

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 81

POSEUR de CADRAIS

habile, bien au courant du lanternage, pour pièces 9-10 lignes ancre, est demandé de suite ou pour époque à convenir par

Paul DITISHEIM S. A.

Parc 9 bis - La Chaux-de-Fonds.

Ouvriers fournissant preuves de capacités seraient occupés à domicile 6150

DÉCOTTAGES

de pièces 10 1/2 et 13 lignes ancre et cylindre sont offerts à domicile à ouvriers consciencieux. — S'adresser à la fabrique L. Matthey, Régionaux 11.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Literie

Tapiserie

Exécution très soignée

Livraison franco domicile

Fabrication de meubles en tous genres

Spécialités : 5078

Chambres à coucher - Salles à manger

Services de table

Coutellerie de table

et de poche

à prix très avantageux

Grande

Coutellerie

Thoms

Place Neuve 8 a La Ch.-de-Fds

5% S. E. N. & J. 5% 6053

Camarades ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

2 acheveurs ancre

exclusivement pour mouvements 8 1/2, bonne qualité, bien routinée dans ce genre, ainsi qu'un

Horloger

peuvent mettre la main à tout et retenir quelques décollages sont demandés. Place stable pour personne capable.

S'adr. chez M. S. Perotto-Droz, fabricant, Souviller. 6111

EMBOITEURS

poseurs de cadrans

pour 10 1/2 ligne, sont demandés de suite. — S'adresser chez M. SOBOL, Parc 23. 6070

Arriveuse

de boîtes or soignées, trouverait place stable et bien rémunérée à l'atelier Parc 31, au 1^{er} étage. 6140

Parapluies

pour dames et messieurs, en grand choix, du meilleur marché aux plus soignés. 6030

ADLER

LA CHAUX-DE-FONDS, Léopold-Robert 51

Argentier à vieux bijoux or et argent sont achetés ou échangés avantageusement

Par Paul Kramer

à la Place de l'Hôtel de Ville

La Chaux-de-Fonds

6091

D' BESSE, vétérinaire

s'établit dès maintenant

Rue de la Serre 45

Téléphone 44

A vendre 200 bouteilles, un établi portatif, ainsi qu'un cheval à balancier en très bon état. S'adr. à M. Werner Vuille, à Villerset. 6121

Occasion Pour cas imprévu on offre à vendre un potager à bois et tous les accessoires, un lit complet à deux places, une table de nuit, deux tables. — S'adresser chez M. Léon Perret, Banque 11, 2^{me} étage, Le Locle. 6148

TEMPLE FRANÇAIS

La Chaux-de-Fonds

Vendredi-Saint 1919 à 4 heures

Concert spirituel

consacré à J.-S. BACH

Charles Schneider, M. C. Falier-Mathis

Organiste Contralto

Billets au magasin Beck, à fr. 2.-, 1.- et 0.50. Très recommandé : le livret-programme, contenant les textes et des notes sur J.-S. Bach. P21621C 6134

Déchets

or, argent, platine, vieille bijouterie, argenterie, vieux dentiers, achetés aux meilleures conditions chez M. Léon Dubois, essayeur juré, Fonte et achat de lingots. — Rue du Parc 89. 6151

A vendre 1 sommier (2 places) propre. — S'adr. rue de la Ronde 13, 2^{me} ét. g. 6129

A vendre en bloc, tous les livres, bien conservés, en usage à l'École de commerce dès la sortie de l'École primaire. — S'adr. à C. A. Tissot. Les Brenets 72. 6129

Logement. Pour cause imprévue, logement à louer pour le 1^{er} mai au centre du Locle, 2 chambres, 1 cuisine, 1 salle, 1 jardin, eau et gaz. — S'adr. au bureau de la F. O. M. H. 6155

Chambre meublée au soleil est à louer, dans quartier des fabriques, à monsieur travaillant dehors. — S'adr. au bureau de la « Sentinelle ». 6152

Chambre. Jolie chambre meublée, au soleil, électricité, balcon, est à remettre de suite à personne honnête. — S'adresser Commerce 143, 1^{er} à gauche. 6126

Démonteur-remonteur

pour pièce 9 lignes cylindre serait engagé par Maison de la ville. Ouvrage très lucratif. — S'adr. au bureau de la « Sentinelle ». 6108

BON

pour l'envoi gratuit et discret d'un exemplaire du livre « Hygiène intime ». Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres poste pour les frais, à l'Institut Hygie S. A., No 22, à Genève.

Inhumations

Mardi 15 avril 1919, à 3 h. : Incinération. — Mme Eward-Matthey, Olympe, 81 ans 4 mois, rue du Nord 13 ; départ à 2 1/2 h. sans suite.

Deux dames seules prendraient un enfant en pension. Bons soins assurés. — S'adresser à M^{me} Baer, rue du Doubs 141. 6078

Etat-civil du Locle

Du 14 avril 1919

Naissance. — Eglantine-Bluette, fille de Tell-Albert Duvoisin, monteur de boîtes, et de Emma-Elisa née Pillonel, Vandoise.

Décès. — 2300. Nenkomm née Jeanrenaud, Rose-Adèle, âgée de 74 ans, Schaffhouse. — 2301. Donz, Ruth-Hélène, horlogère, âgée de 22 ans, Bernoise. — 2302. Guenat née Paratte, Marie-Louise-Méline, âgée de 44 ans, Bernoise.

Mariage. — Matile, Eugène-Othmar, négociant, Neuchâtelois, et Fruttschi, Bertha, Bernoise.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 12 avril 1919

Décès. — 3768. Robert-Nicoud, Paul-Auguste, époux de Emma née Leu, Neuchâtelois, né le 26 novembre 1870.

Du 14 avril 1919

Naisances. — Lebet, André, fils de Albert-Edouard, comptable, et de Eva née Monard, Neuchâtelois. — Gindrat, Julien-Edouard, fils de René, fabr. d'horlogerie, et de Pauline-Julie née Charpié, Bernoise. — Vogt, Marius-Robert, fils de Robert, horloger, et de Louise-Marguerite née Noirjean, Soleurois.

Promesses de mariage. — Fivaz, Henri-Marcel, mécanicien, Vaudois, et Jeancier, Louise-Henriette, horlog., Française. — Voirol, Laurent-Joseph, horloger, et Berberat, Cécile-Laure, ménagère, tous deux Bernois. — Vermot, Jules-Alfred, relieur, Neuchâtelois, et Bourquin, Emma-Martha, horlogère, Bernoise.

Mariage civil. — Mollet, Friedrich, mécanicien, Soleurois, et Buffagni, Anna, ouvr. de fabrique, Italienne.

Décès. — Incinération n° 831 : Eward née Matthey, Olympe, épouse de Charles-Ulysse, Neuchâtelois, née le 13 décembre 1837. — 3769. Huber, Johann-Friedrich, époux de Anna-Elisabeth Hemund, Lucernois, né le 25 avril 1851.

VIANDES

Les semaines sans viande sont vaincues, grâce aux plats cuisinés

Conserves
Seethal
Scott (Suisse)

SPÉCIALITÉS :

- Tripes à la Milanaise
- Bœuf braisé à la gelée
- Veau braisé à la gelée
- Bœuf à la Soissonnaise
- Bœuf à la Mode
- Choucroute garnie

P 2465 X

0081

Semez les graines d'élite

potagères, fourragères et de fleurs

G. ANTOINE

LA CHAUX-DE-FONDS

Maison fondée en 1876

NEUCHÂTEL

Plus de trente dépôts vendent nos graines que nous garantissons comme faculté germinative et étiquetage rigoureux

MEUBLES

Cette semaine seulement :

Grande Vente-Réclame

Vitrages au mètre, fr. 0.75, 1.-, 1.50, 2.- depuis

Brise-bise, la paire à fr. 3.-, 3.50, 4.-, 4.50

Vitrages encadrés, fr. 6.-, 13.-, 16.- la paire



PROGRÈS

Fritz Jetter-Ruedin

Rue Léop.-Robert 50
(Banque fédérale)
LA CHAUX-DE-FONDS

Chemiserie et sous-vêtements pour Dames, Messieurs et Enfants
Bas et Chaussettes
Gants de Grenoble
Marchandises garanties
2936 qualités supérieures



Le vélo „Automat“

offre une garantie absolue de sûreté. Grand choix. Prix sans concurrence. Cyclistes, demandez dans votre intérêt, catalogue gratis. P30Lz 6049

ADOLPHE BÜHLER, Willisau

Maison suisse d'expédition de cycles et accessoires



PEIGNES - PEIGNETTES - PEIGNES DE POCHE
Superbe choix - Bon marché

Brosses à cheveux, blanches, noires
tous genres, toutes qualités, depuis fr. 1.25 pièce 5791

Parfumerie C. DUMONT

LA CHAUX-DE-FONDS

Dans chaque chambre mettez la plaquette

„BAS LES ARMES“

pour apprendre aux enfants à désirer la PAIX 6000

Prix fr. 1.95

Au Bon Mobilier, 68, rue Léopold-Robert



Le rasoir, article si délicat, doit s'acheter de confiance.

Adressez-vous à la maison spéciale de contellerie

Thomé

Place Neuve - Chaux-de-Fonds et vous serez bien servi

Aiguillages soignés et garantis pour tous rasoirs et lames

5 % S. E. N. et J. 5 %

A vendre une paire de souliers de sport n° 43. - S'adresser au concierge de la Fabrique Election. 6088

Machines à arrondir
Tours à pivoter
Fraises 6145

Vente et réparations
J. BAHON Rue du Parc 89

F.O.M.H. Chaux-de-Fonds

Groupe des Pivoteurs, Repasseurs, Démonteurs

Mardi 15 avril 1919, à 8 h et quart du soir à la Salle de l'Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présence indispensable 6139

Le Comité des Horlogers.

Industriels

Village prospère du Vallon de St-Imier ayant terrain industriel, serait disposé à faire sacrifice à fabricant d'horlogerie qui voudrait s'y établir. - Adresser offres sous chiffre P. 5439 J. à Publicitas S. A., St-Imier. P5439J 5760

ASSUREZ-VOUS à la

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

Vous ne le regretterez jamais!

Conditions des plus avantageuses pour Assurances au décès. - Assurances mixtes. - Rentes viagères.

Demandez Prospectus et Tarifs à la Direction à Neuchâtel, rue du Môle 3 ou aux Correspondants dans chaque Commune. SÉCURITÉ COMPLÈTE. DISCRÉTION ABSOLUE. O. F. 882 N. 1790

Salon de coiffure pour messieurs

Rue Numa-Droz 136 (Arrêt du Tram)

Le soussigné ayant remis, pour le 15 avril, à son ouvrier, M. Marcel Rieder, son salon de coiffure pour messieurs, remercie sincèrement ses amis et connaissances, ainsi que sa bonne clientèle, pour la confiance qu'ils lui ont témoignée pendant de nombreuses années et les prie de bien vouloir le reporter sur son successeur.

Adrien HEGER.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me recommande vivement à l'honorable clientèle de mon prédécesseur, à mes amis et connaissances, ainsi qu'au public en général. Par un travail prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

6143

Marcel RIEDER, coiffeur.

L. TIROZZI

21, Rue Léopold-Robert, 21
LA CHAUX-DE-FONDS

Porcelaine
Faïence
Cristaux
Verrerie

USTENSILES DE CUISINE
ET DE MÉNAGE

Prix modérés - Téléphone 1.95

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Questions à Lloyd George

La revue hebdomadaire «New Europ» adresse au premier ministre Lloyd George les questions suivantes :

1. Est-il vrai que deux journalistes américains nommés Bullitt et Stoffens avec d'autres de leurs collègues qui, tous n'ont aucune connaissance de la Russie ont été envoyés en mission secrète à Moscou avec l'assentiment du président Wilson et de M. Lloyd George ?

2. Est-il vrai que des journalistes américains sont rentrés de la Russie accompagnés du correspondant russe du «Daily News», Ransome, et qu'ils ont apporté un document signé par Lénine dans lequel celui-ci indique quelles sont les conditions qu'il serait disposé à accepter si elles lui étaient proposées dans la forme jugée utile par Lloyd George et Wilson ?

3. Est-il vrai que l'Office des Affaires étrangères anglaises n'a rien su de cette intrigue, que cette intrigue a donc été perpétrée par Lloyd George et par Wilson derrière le dos du ministère des Affaires étrangères et derrière le dos du gouvernement français et de son premier ministre ?

4. Est-il vrai qu'un rapprochement avec le gouvernement bolchevik russe soit appuyé fortement par des financiers internationaux de New-York et de Londres ?

5. Est-il vrai qu'une banque neutre, très riche, à l'aide de capitaux américains à Londres et à Paris, es très active en faveur de Lénine ?

6. Est-il vrai que les bolchevistes russes aient offert des concessions commerciales à certains capitalistes britanniques et qu'au moins un de ces capitalistes britanniques ait accepté cette offre ?

7. Est-il vrai qu'un riche capitaliste américain qui habite un palace en Suisse ait financé la conférence socialiste qui a eu lieu à Berne et que ce même capitaliste américain soit en contact étroit avec des personnes qui ont travaillé très activement pour rendre Lloyd George favorable à la conclusion d'un accord avec les bolchéviks ?

La scission entre le président Wilson et ses collègues européens

NEW-YORK, 14. — Le correspondant spécial du «New-York World» à Paris télégraphie que les différences d'opinion entre le président Wilson d'une part et Lloyd George et Clemenceau d'autre part, proviennent de la question des dédommagements. Dans cette question, l'Angleterre et la France marchent ensemble contre Wilson. Ce dernier ne demande que quelques réparations, mais points de dédommagements. Le président Wilson serait prêt à demander que l'Allemagne paie les dommages qu'elle a causés par sa manière de faire la guerre opposée au droit des gens, qu'elle rembourse les machines prises à la France et qu'elle paie les dommages pour la destruction des mines et pour d'autres crimes qui ont été commis sans nécessité militaire. Mais le président Wilson ne veut pas aller plus loin. L'Angleterre et la France, par contre, demandent que l'Allemagne paie une somme plus grande parce que l'évaluation de ces dommages ne correspondra jamais aux dommages effectifs et parce qu'il est juste que l'Allemagne paie un dédommagement beaucoup plus important.

Le correspondant spécial de la «New-York Tribune» à Paris, est d'avis que la scission entre M. Wilson et ses collègues est si grave, qu'on aura de la peine à la faire disparaître et qu'il est probable que le président quittera prochainement Paris pour conclure une paix séparée des Etats-Unis avec l'Allemagne, en laissant la possibilité aux quatre autres grandes puissances, l'Angleterre, la France, l'Italie et le Japon, de former une alliance pour forcer l'Allemagne à remplir les conditions de paix qui lui seront imposées et qui seront beaucoup plus dures que celles qu'on discute actuellement.

Le correspondant du «New-York World» à Paris, télégraphie en outre que la menace du président Wilson de se retirer de la Conférence est absolument sérieuse. Il termine sa dépêche par ces mots : Le président Wilson n'a jamais été plus ferme dans cette question et son esprit de lutte s'est réveillé.

Le correspondant spécial du «New-York Sun» à Paris télégraphie que le président Wilson aurait l'intention de déclarer aux correspondants américains qu'il partirait prochainement si la paix ne se conclut pas dans un bref délai.

LE JOUR DE LA PAIX

PARIS, 15. — (Havas). — M. Lloyd George est parti pour Londres.

PARIS, 15. — (Havas). — Le «Temps» publie une interview de M. Lloyd George avant son départ de Paris, interview au cours de laquelle il fut fait allusion à la date du 25 avril donnée par un journal américain comme jour où le traité de paix serait soumis aux délégués. M. Lloyd George a déclaré que rien encore n'est bien décidé à ce sujet, mais qu'une décision serait prise le jour même, qui se rapprocherait peut-être de cette date.

Le premier ministre anglais a ajouté qu'il espère être de retour jeudi à Paris.

PARIS, 14. — Le «Temps» écrit : Il est question de choisir pour signer les préliminaires de paix dans la Galerie des Glaces à Versailles, l'anniversaire du traité de Francfort, soit le 6 mai.

D'autre part, la «Tribune de Chicago» croit savoir que le traité de paix sera soumis à la délégation allemande le 25 avril.

PARIS, 15. — M. Wilson écrit au «Temps» sur les négociations de paix : J'ai bon espoir que les questions les plus compliquées sont résolues. Dans ces conditions, j'espère qu'une solution satisfaisante pourra être obtenue assez prochainement.

Des renseignements d'autre source disent que la France obtiendra un mandat sur la Syrie, y compris Damas et Alexandrette.

L'ex-roi de Bavière en Suisse

BERNE, 15. — L'ex-roi de Bavière est arrivé en Suisse.

Around de la conférence

PARIS, 14. — L'«Echo de Paris» croit savoir que la conférence aurait décidé, touchant la Syrie, de substituer au traité franco-anglais de 1916 : 1. Une entente directe avec l'Angleterre. 2. Une entente avec l'emir Faysal.

Le «Petit Parisien» dit que, samedi soir, la commission centrale des affaires territoriales a réglé la question du Banat, en tenant compte des droits des Serbes et des Roumains.

Le «Petit Journal» annonce que M. Lloyd George sera rentré à Paris pour siéger à la conférence vendredi.

Les gouvernements de l'Entente ont fait savoir au gouvernement de l'empire, dit le «Daily Mail», que la Bavière ne sera pas comprise dans le traité de paix. La commission de contrôle veillera à ce que la Bavière ne participe pas aux contributions des vivres fournis par l'Entente.

Le roman-feuilleton du «Journal»

PARIS, 15. — Veber, rédacteur au «Journal», déclare qu'il n'a pas été consulté sur la rédaction du contrat Lenoir. Il a été consulté, mais seulement sur le projet préliminaire du 24 juillet. Lors de la signature du contrat, il fit observer à Humbert que l'on n'était pas assez renseigné sur les souscripteurs.

Veber, Humbert et Lenoir s'accordent à dire que le 3 avril Humbert alla chez Lenoir à Louveciennes, avant de partir pour Hennequin, voir son père, mais que celui-ci mourut pendant la nuit. Veber n'a jamais vu Desouches. Il avait l'impression que cet homme tenait un rôle très effacé. L'inquiétude d'Humbert sur l'origine des fonds se manifeste dans le dernier trimestre de 1915. En décembre, il exprime le désir d'en saisir l'opinion et de faire part de ses soupçons à M. Poincaré. Veber dit que si Humbert a accepté le concours de Bolo, c'est parce qu'il ne se crut pas en droit d'engager toute sa fortune et celle de sa famille dans le «Journal». Il explique quelle caution morale offrait à Humbert la personne du président Monnier vis-à-vis de Bolo.

Le témoin Veber dit qu'Humbert lui a parlé de Bolo pour la première fois en 1916. Il ajoute qu'il ne fut pas au courant de la première convention du 24 décembre 1915 entre Humbert et Bolo. Il a eu l'impression que quand Humbert parlait de ses soupçons dans les milieux officiels il était accueilli joyeusement. On entend ensuite les experts en écriture, dont les conclusions sont en complet désaccord. Le capitaine Mornet dit qu'on n'en tiendra pas compte.

Le «Vorwaerts» parle d'une nouvelle grève générale dans toute l'Allemagne

BERLIN, 14. — P. T. S. — Le «Vorwaerts» est informé que les communistes projettent une nouvelle grève générale à Berlin et dans l'empire entier, étant mécontents des décisions du congrès des soviets. Ils ont décidé de renvoyer cette action aux premiers jours du mois de mai et de faire grève avec toutes leurs forces pour pouvoir assurer la dictature du prolétariat.

La grève générale a éclaté à Holzminden. Les grévistes demandent la proclamation de la république des soviets et la dissolution de l'assemblée nationale. La grève générale a également éclaté à Hagen en Westphalie. Tous les théâtres et établissements publics sont fermés.

Congrès des C. O. S. allemands

BERNE, 15. — On mande de Berlin à Republica à Berne : Le congrès des C. O. S. admet la révolution des majoritaires. Il admet aussi les droits des conseils et entreprises de participer directement à l'administration et au contrôle. Les conseils d'ouvriers ayant des droits politiques formeront avec les paysans et les patrons la Chambre du travail qui sera la deuxième chambre législative.

La grève des employés de banque s'étant étendue momentanément à Leipzig, Hambourg et Francfort et devant s'étendre prochainement dans le sud de l'Allemagne, le conseil exécutif des C. O. S. à Berlin adresse un message de sympathie et de solidarité aux employés et aux ouvriers des usines.

Le blocus de la faim

BERLIN, 14. — P. T. S. — D'après des informations, l'académie des sciences prussiennes a établi que le blocus de la faim qui a atteint le plus gravement la population des grandes villes a causé depuis le printemps 1917 une mortalité effrayante. Le chiffre des victimes du blocus est estimé à 800,000 personnes. Encore aujourd'hui on peut constater que journellement 800 personnes meurent des suites du blocus.

A part ces pertes d'hommes on constate de grands dangers pour l'état psychologique de la population qui se manifeste dans une diminution notable de la force de volonté et de l'énergie. On peut évaluer les dégâts matériels causés par le blocus de la faim à 50 milliards de marks.

La chute des Soviets de Munich

MUNICH, 15. — Lindau est tout à fait tranquille. Le contrôle des passeports est rétabli comme auparavant. Les communications des trains, du téléphone et du télégraphe ont repris. Les journaux de Munich paraissent. Par contre, les «Münchener Neueste Nachrichten» sont publiées par le Zentralrat.

La république des conseils est tombée samedi soir. Les conducteurs principaux ont été arrêtés. La ville est complètement tranquille.

LES SPARTACIENS ONT REPRIS MUNICH

AUSBOURG, 15. — L'agence Wolff apprend qu'après de violents combats dimanche et lundi, dans lesquels il y a eu de nombreux blessés et tués, la gare a été reprise.

Pendant la nuit, tous les bâtiments publics furent également pris d'assaut. Lundi matin, la ville entière de Munich était au pouvoir des Spartaciens. La grève générale fut proclamée. La place de la gare est barrée par des détachements de la garde rouge. Un calme relatif règne dans la ville. Les trains n'arrivent toujours pas.

Liberté du commerce avec l'Autriche allemande

BERNE, 15. — Une note envoyée de Paris à Berne confirme officiellement la levée du blocus de l'Autriche allemande et le rétablissement de la liberté économique avec ce pays. Les prescriptions du blocus sont encore applicables à l'Allemagne et à la Hongrie. Rien ne s'oppose plus à l'exportation dans l'Autriche allemande et au transit à travers ce pays.

Quadruple noyade

CONSTANCE, 15. — Dimanche un canot à chaviré sur le lac inférieur de Constance. Quatre occupants se sont noyés. Deux seulement ont été sauvés.

Echauffourée sanglante à Milan

MILAN, 14. — P. T. S. — Dans le quartier de Fontana, à l'occasion d'une assemblée populaire convoquée par les socialistes une rencontre eut lieu avec la police. Un anarchiste qui vociférait violemment contre l'organisation du parti provoqua un incident qui donna l'occasion au commissaire de police de dissoudre l'assemblée. Des carabinieri et des gendarmes sont intervenus, mais ils furent repoussés par la foule à coups de bâtons et de pierres, de sorte qu'ils ont été obligés de se retirer dans une maison qui fut assiégée dans toutes les règles de l'art. Un grand nombre de gendarmes, y compris le chef de la gendarmerie Capolla ont été blessés. Ce n'est qu'après l'arrivée de renforts de troupes que l'ordre a pu être rétabli. Un ouvrier a été tué.

Les troupes britanniques à Trébizonde

LONDRES, 14. — N. C. — Les journaux publient une dépêche de Constantinople via Aden, disant que les troupes britanniques sont entrées à Trébizonde.

Une énorme avalanche

LONDRES, 15. — On mande de Reykjavik : Une avalanche a détruit et précipité dans la mer, le 12 avril, deux fermes et neuf maisons. La chute de cette avalanche a occasionné une vague qui balaya le port de la ville et détruisit plusieurs navires. Plusieurs personnes ont disparu.

Une histoire de brigands !

NEW-YORK, 14. — Des brigands mexicains ont enlevé près de Carizaz un diplomate américain fonctionnaire du département d'Etat, M. Cobb.

Les révoltes d'Egypte

LE CAIRE, 15. — Un communiqué déclare que depuis lundi le calme règne dans toute l'Egypte. Jeudi et vendredi on signalait quelques tentatives d'obstruction communiste ; mais à plusieurs reprises des émeutiers ont été arrêtés. 400 arrestations ont été opérées à Assiout. On signale que 8 soldats britanniques ont été tués et 19 blessés entre le 8 et le 11 avril, dans des attaques en dehors des collisions avec la population. Pendant les dernières vingt-quatre heures, trois civils ont été tués et quinze blessés.

CONFÉDÉRATION

REPRISE DU TRAFIC DU DIMANCHE

BERNE, 15. — Le Département des Chemins de fer et les C. F. F. ont l'intention de réintroduire le trafic du dimanche après Pâques. Depuis le retour du printemps, le trafic des voyageurs s'est intensifié à tel point que la reprise d'un trafic normal des trains du dimanche apparaît comme une nécessité. Le fait de savoir si le trafic du dimanche pourra être maintenu durant tout l'été dépendra de nos importations de charbon. Pour le cas où ces importations ne subiraient pas une amélioration notable, le trafic du dimanche devrait de nouveau être supprimé à partir du mois de septembre, afin que le trafic des jours ouvrables ne soit point trop diminué.

LES VALETS

BERNE, 15. — Sous ce titre, la «Tagwacht» d'hier publie l'article suivant :

«Quand le Conseil fédéral expulsa la mission de la légation des Soviets en Suisse, nous avons déclaré qu'il se faisait le valet de l'Entente. Dans la presse socialiste, comme au Parlement, cette accusation fut toujours élevée, mais le Conseil fédéral et ses laquais de cour nièrent en conséquence. Aujourd'hui, une confirmation de Paris vient démentir les dénégations du Conseil fédéral. Dans la «Revue hebdomadaire», René Moulin publie quelques révélations sur la «préhistorie de toutes ces explosions. Il écrit : «Dans les cercles diplomatiques de l'Entente, on voyait déjà depuis longtemps de fort mauvais œil la tolérance du gouvernement suisse pour les éléments maximalistes de Zurich, Berne et Genève. On supportait mal que la Suisse fût le foyer de l'agitation bolcheviste visant à la Révolution européenne. Devant cet état de choses, les gouvernements alliés décidèrent d'y mettre une fin rapide. Nous voyons, dans les premiers jours de 1918, M. Sonnino faire venir auprès de lui M. Wagnière, l'envoyé fédéral à Rome. Il lui déclara que la patience de la Confédération suisse envers les maximalistes était un gros danger pour la Suisse et les autres pays. Des représentations analogues furent faites au Palais fédéral par les ambassades de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Le Conseil fédéral répondit que son attitude lui était dictée en égard aux intérêts et à la vie des Suisses encore en Russie.

Dependant, il obéit à la pression faite sur lui par l'étranger. Le 8 novembre, la mission bolcheviste était contrainte de quitter le territoire suisse.»

Réd. On peut constater que la «Libre Helvétie» a bel et bien vécu. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous le disons.

Grave accident d'aviation

GENÈVE, 15. — A Genève, l'avion français qui avait atterri à Chouigny, piloté par le lieutenant Hay, avait décidé de repartir ce matin. Après avoir volé pendant quelques instants, l'avion a capoté et est tombé sur un chêne aux environs de Grande-Falquet. Le pilote Hay a été grièvement blessé.

Le procès de la grève générale à La Chaux-de-Fonds

NEUCHÂTEL, 15. (De notre correspondant). — Ce matin, s'est ouvert devant le Tribunal territorial II, sous la présidence du grand-juge Thélin, au Château de Neuchâtel, le procès intenté à nos camarades Jules Humbert-Droz, Paul Graber et consorts, concernant les faits de la grève générale à La Chaux-de-Fonds, en particulier l'affaire de la gare.

Après lecture de l'acte d'accusation et l'appel des témoins (au nombre de 60), M^e Jean Roulet présente des conclusions tendant à demander le renvoi des accusés devant les assises générales. L'auditeur, major Capt, rejette ces conclusions. Après délibération, le Tribunal rentre en séance et se déclare compétent, en alléguant comme précédent, les conclusions formulées dans le cas Muller, au sujet de la date à laquelle l'ordonnance du 11 novembre est entrée en vigueur.

Une magnifique manifestation de sympathie et de solidarité

Quand on apprit l'inculpation de camarades chaux-de-fonniers pour les événements de la grève générale dans notre ville, la déclaration suivante fut publiée et présentée au public de notre ville :

«Les soussignés déclarent se solidariser entièrement avec tous les actes accomplis durant la grève, par M. Marc Alber et consorts.»

Nous avons appris hier soir que cette déclaration a été couverte par plus de 5100 signatures. C'est un témoignage splendide rendu par la classe ouvrière de notre ville aux camarades poursuivis par la justice militaire.

Cette magnifique manifestation sera un précieux réconfort à tous nos amis traînés sur le banc des accusés par les ennemis haineux de l'émancipation prolétarienne.

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale du parti

Un grand nombre de camarades ont répondu hier soir à l'appel du parti. Par le nombre et par la «stimmung», l'assemblée générale a été une des meilleures que nous ayons eue ces derniers temps. Dans un rapide aperçu, le président retraça l'activité du parti depuis la dernière assemblée générale. Il cite des chiffres fort réjouissants sur sa prospérité. Le point principal de l'ordre du jour était la question des candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat. Les 17 députés actuels sont reportés en liste. 10 nouveaux candidats sont désignés. Nous publierons leurs noms ultérieurement.

L'assemblée générale a désigné les camarades Spinner, de Neuchâtel, et Edmond Breguet, de notre ville, à l'unanimité, comme candidats au Conseil d'Etat.

Commission scolaire

La Commission scolaire a procédé, hier soir, à la nomination de deux institutrices. Mlles Yvonne Jacot et Amelia Gysler, et d'un instituteur, M. Arnold Gentil. Ont également été nommées par voie d'appel : Mme Girardin-Coullery, Mlles Thuillard et Hélène Tripet.

Chronique locloise

Leur justice...

Les premières décisions politiques de «Ordre et Liberté» ont enlevé les dernières illusions. La candidature d'un membre du nouveau parti au Conseil d'Etat a surpris tous ceux qui voyaient chez les «Ordre et Liberté» des adversaires justes et loyaux. Les faits semblent presque évidents : le candidat loclois, appuyé par les partis radical et libéral du canton, sera élu, et pendant trois ans encore les socialistes seront exclus du gouvernement. «Ordre et Liberté» s'était pourtant déclaré partisan des classes («Gazette du Locle» du vendredi 11 avril). L'injustice est criante : ces 1000 à 1500 électeurs auront un représentant, tandis que 7000 à 10,000 socialistes en seront probablement privés. Cette contradiction avec le principe de la représentation proportionnelle à l'Exécutif comme au Législatif, est tellement énorme, que nos adversaires sont bornés s'ils ne la sentent pas.

Certes, nous ne contestons nullement que les deux partis cantonaux sont aussi illogiques et injustes qu'«Ordre et Liberté», en soutenant son candidat. Les uns et les autres pensent sans doute que l'élément socialiste doit être écarté, car il est dangereux. Ce jugement et cette politique arbitraire ne doivent pas laisser indifférente la classe ouvrière locloise. Il faut néanmoins qu'elle soutienne avec une énergie extraordinaire ses candidats au gouvernement, il faut qu'elle oppose toute sa force à l'étrouffement de ses adversaires. Quant au jeune parti, malgré ses promesses, il est difficile d'en attendre quelque chose de nouveau. D'ailleurs, «Ordre et Liberté» s'est allié avec les autres partis bourgeois. Les noms sont différents, l'esprit est toujours le même, puisque radicaux, libéraux et «Ordre et Liberté» se sont mis d'accord pour commettre une nouvelle et grande injustice. P. NICOLET.

Le terrorisme à Constantinople

Le jugement de la Cour martiale contre le gouverneur Yozcard Kemal bey et commandant de gendarmerie Tewfik bey a été rendu le 12 avril.

La Cour a condamné Yozcard à mort et Tewfik à 15 ans de réclusion. Le sultan a approuvé la sentence. Yozcard a été pendu samedi à 19 heures.

L'enquête judiciaire contre le cabinet Saïd Kiamil pacha a démontré que les membres de ce cabinet sont coupables de crimes de droit commun et qu'ils relèvent de la Cour martiale.

Responsabilités

Autour du procès Humbert

Dans le « Journal du Peuple », du vendredi 11 avril, Lucien Le Foyer a publié en article de fond, de tribune libre, un commentaire du procès Humbert, dont la partie essentielle ne peut échapper à l'attention de l'opinion, en raison des importantes considérations qui y sont présentées. Lucien Le Foyer rappelle d'abord à quels enfantillages la cour d'assises s'amuse. La préoccupation d'autres responsabilités que celle de Bolo ou d'Humbert hante son esprit.

« Oui, quelques hommes, chefs d'Etat, ministres, ont tenu le sort de l'Europe et de la France entre leurs mains, en juillet 1914 et depuis lors. Ils ne s'appelaient ni Duval, ni Bolo, ni Lenoir. Ceux-ci, comparés douteux et falots, dignes de mépris ou de pitié, ne nous dissimuleront pas les grandes ombres qui ont fait la nuit sur le monde. Mornet nous montre, d'un index vindicatif, « ces pelés, ces galeux, d'où nous vint tout le mal ». Ces habiletés sont cousues de gros fil, ne dupent que ceux qui désirent être dupés. Les consciences se riront de ce tumulte périlleux. Les grandes responsabilités sont ailleurs. Cherchez les maîtres des hommes.

Le crime?... C'est l'assassinat de dix millions d'hommes. La grande « trahison », c'est la guerre.

Pourquoi dix millions d'hommes — dont quinze cent mille Français — sont-ils morts? Pourquoi mille milliards ont-ils été gaspillés? Pourquoi la France a-t-elle perdu — dépenses et dégâts — deux cent cinquante milliards? Pourquoi notre race précieuse et frêle a-t-elle été frappée au cœur?... Voilà les premières questions énormes qui sont posées devant ces juges: les survivants du peuple français — dans ce prétoire aux échos profonds qui va d'une frontière à l'autre, où les pièces à conviction sont les ruines, où les morts sont les témoins.

Questions formidables! Et qui se multiplient! Certes, les crimes des Empires centraux sont initiaux et exécrables. Mais pourquoi de notre côté tant de ténèbres? Pourquoi a-t-on caché au peuple — plus de vingt ans — les termes exacts des arrangements franco-russes? Pourquoi lui a-t-on fait croire aux exigences impératives d'un vrai « traité »? Pourquoi avoir masqué que tous ces accords étaient muets sur la Serbie? Pourquoi MM. Poincaré et Viviani sont-ils allés en Russie, en juillet 1914? Pourquoi a-t-on interdit la guerre austro-serbe, quand on avait permis la guerre russo-japonaise, la guerre italo-turque, le complot victorieux des Serbes, des Grecs et des Bulgares contre l'Empire otto-

man? Pourquoi a-t-on préféré la guerre générale à la guerre locale? Pourquoi l'Autriche-Hongrie, se réclamant des principes infâmes, mais traditionnels, n'a-t-elle pu venger l'archiduc François-Ferdinand, comme la France avait vengé le docteur Mauchamp? Pourquoi, dès le 24 juillet, Sazonoff et Paléologue opposaient-ils l'intransigeance à l'intransigeance, malgré la surprise et les résistances de sir Georges Buchanan? Pourquoi avoir donné à la médiation une allure de « veto », et s'être efforcé de prêter aux conseils de la sagesse le caractère déplaisant d'une victoire diplomatique? Pourquoi n'avoir pas invoqué publiquement, et préconisé auprès de l'opinion les méthodes et l'autorité de la cour de La Haye? Pourquoi avoir fait de l'arbitrage l'objet seulement d'une offre secrète, télégraphiée tardivement par Nicolas à Guillaume, et révélée longtemps plus tard au cours des hostilités? Pourquoi avoir refusé de prendre contact avec l'Allemagne, malgré ses instances, sous prétexte que toute attitude conciliante nous « compromettrait aux yeux de la Russie » — c'est-à-dire aux yeux d'un tsar qui ne craignait pas de négocier à l'occasion, discrètement avec Guillaume, et d'une tsarine qui nous haïssait? Pourquoi ne pas s'être opposé à la mobilisation générale russe antérieure à la mobilisation générale autrichienne, et, bien entendu, à la mobilisation générale allemande? Pourquoi avoir transformé, dénaturé et paralysé la proposition anglaise, condition du salut, formule de la paix, mentionnée et étranglée dans le document numéro 112 du Livre Jaune? Pourquoi avoir repoussé, dans les premiers jours de la guerre, l'offre de médiation que présentait M. Wilson, sous prétexte qu'elle arrivait « trop tôt ou trop tard »? Pourquoi avoir refusé d'examiner les ouvertures de paix tentées par Guillaume et par Wilson à la fin de 1916, et constamment renouvelées, sous des formes sans cesse meilleures, par l'Autriche et par l'Allemagne? Pourquoi avoir méprisé et sali l'initiative de l'empereur Charles reconnaissant « nos droits sur l'Alsace-Lorraine »... Si la paix avait été conclue deux ans avant l'heure où elle a sonné — grâce à Wilson — la France aurait épargné la moitié de ses dépenses, la France aurait sauvé la moitié de ses morts...

Oui, voilà quelques questions qui se posent — parmi cent autres — aujourd'hui devant la conscience, — et qui se poseront demain devant l'opinion, après-demain devant des juges. Questions effrayantes, devant lesquelles le patriotisme s'arrête éperdu... Questions qui feront le bruit d'un ouragan dans la nation, et auxquelles chaque heure plus nettement répond, d'une parole invincible. Qui a l'oreille tendue vers ces coups de tonnerre n'entend pas le bégaiement des murmures de la cour d'assises...

S'il y a quelque chose à retenir du procès qui se poursuit, ce sont les points par lesquels il s'apparente aux grands débats qui n'ont pas encore commencé.

Pour le Droit, vers la Démocratie

Tel était le sujet développé à la conférence de mercredi à Fontainemelon, qui eut lieu sous les auspices du Parti socialiste du Val-de-Ruz. Devant une salle comble, les deux conférenciers ont tenu en haleine durant deux heures leur auditoire. A notre camarade Ph. Berger, qui est à ses débuts de conférencier, va toute notre reconnaissance pour avoir pris la défense énergique, mais juste et loyale, de la classe des opprimés, semblable à un avocat qui, à la barre, défend un pauvre diable à qui une bande d'apaches a fait main basse sur le peu qu'il possède. Notre camarade fait l'image de la situation actuelle, l'on sent l'homme convaincu des injustices sociales, l'on sent combien il souffre lui-même de constater que des millions d'êtres humains sont frustrés au banquet de la vie. Et en rappelant les noms de Jean Jaurès, Karl Liebknecht, Rosa Luxemburg et Kurt Eisner, les grands et inoubliables disparus tombés au champ d'honneur social, sous les lâches coups de la réaction, il stigmatise la guerre, où, dans la fosse commune, dorment de leur dernier sommeil des millions d'êtres humains, un frisson passe parmi l'auditoire, un soupir angoissant s'échappe des poitrines, et chacun semble se prosterner, en mémoire des disparus. C'est le grand deuil du prolétariat.

Au milieu du silence le plus profond et du mutisme le plus complet, le dévoué camarade Henri Perret dépeint aussi les souffrances de la grande famille prolétarienne, par sa parole convaincante, par une argumentation de haute valeur, il ne tarde pas à passionner son auditoire. Semblables aux cascades, qui des hautes cimes roulent leurs eaux et se joignent à d'autres cascades, pour former enfin un grand torrent, il énumère les différentes étapes de l'évolution sociale. Comme le lierre sortant des taillis touffus monte le sapin en serpentins, comme l'alouette abandonnant le champ et en spirales monte pour chercher plus de lumière et de bien-être, la grande masse des travailleurs cherche le flambeau qui illumine la route, et conduit à la rupture des liens qui la lient et, à pas rapides, la société s'achemine où le tocsin sonnera l'ère nouvelle. Déjà l'on semble entendre le glas annonçant aux souffrants l'agonie de la pieuvre.

L'éminent orateur qu'est Henri Perret cite encore quelques cas navrants. Un souffle d'émotion parcourt la salle, une étreinte s'empare des cœurs, et bien des yeux se perlent quand il

cite le cas d'une fille de vingt ans, soutien de vieux parents malades, et qui malgré le microbe qui la ronge à la poitrine, n'a comme seule consolation et seul remède à ses maux, que l'usine qui l'appelle pour gagner la pitance de sa vieille mère et de son vieux père, tandis qu'à l'âge où tout s'épanouit, où l'on caresse les plus beaux rêves, devant elle, déjà, cette digne jeunesse voit s'entr'ouvrir la tombe.

Mais malgré ces tristes constatations, dont une partie de la société humaine est responsable, tel le charpentier de Nazareth crucifié sur la montagne de Golgotha, notre camarade n'appliquera comme vengeance que le... Pardon.

A vous, camarades Berger et Perret, qui avez creusé un sillon social de plus dans notre vieux vallon, et qui avez, à larges mains, semé le grain qui germara, nous disons: à une autre fois, car il y a encore beaucoup de parcelles de terrain à cultiver chez nous. Dz.

Le développement des syndicats en Allemagne

De la « Revue syndicale »:

De réjouissants progrès sont enregistrés semaines après semaines dans les fédérations syndicales allemandes. Le nombre des membres s'accroît constamment et atteint, bientôt, l'effectif d'avant la guerre en le dépassant même. C'est ainsi que les métallurgistes qui possédaient, au 1^{er} août 1914, 553,814 membres, en ont maintenant 800,000; les mineurs qui comptaient 100,000 membres enregistrent maintenant 400,000. La fédération des transports qui avait vu ses effectifs descendre de 230,000 en juillet 1914, à 53,000 en 1916, annonce maintenant un total de 250,000 membres.

D'après de nouvelles statistiques, l'ensemble des fédérations syndicales centralisées a dépassé le chiffre de 3 millions de membres. Douze fédérations à elles seules enregistrent 2,369,000 membres.

Le premier million de membres fut atteint en 1904; le deuxième en 1910. Au début de la guerre, les fédérations syndicales possédaient un effectif de 2 millions 483,661 membres, la mobilisation pour le service militaire fit reculer ce chiffre à 955,887 membres.

Ce développement considérable démontre que la classe ouvrière allemande a pleine confiance dans ses organisations syndicales; elles seront appelées à jouer un rôle capital dans la reconstruction économique du pays.

Réglez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

qui chantait dans un bassin au milieu de la pelouse. Comme onze heures venaient de sonner à l'horloge de la mairie, une fenêtre du rez-de-chaussée s'ouvrit, et Malézeau parut, disant: Pascal, venez donc dans mon cabinet.

Le jeune homme entra dans la maison, traversa l'étude, ouvrit une porte et, au coin de la cheminée du notaire, aperçut son père. Il resta immobile, regardant le vieillard, qui lui parut très changé. Malézeau prit des papiers et passa dans l'étude, laissant les deux hommes en présence.

— Pascal?... dit Carvajan, et il lui tendit la main.

Froidement, le fils y plaça la sienne. Il fit assise son père, et se tint debout devant lui.

— Veux-tu que tout soit oublié? demanda le maire après une hésitation. Tu vois, c'est moi qui viens à toi... J'ai eu des torts... Mais tu me les a fait durement expier.

— Mon père, il ne dépend pas de moi que l'oubli se fasse. Je ne suis pas seul en cause. Il y a...

— Les gens de là-haut, gronda Carvajan en tendant le poing vers la colline. Que révent-ils encore? Tu as assuré leur triomphe. Ils l'emportent!... Veulent-ils que j'aie aussi leur faire ma soumission?

Le vieillard eut un rire terrible.

— Ah! s'ils ne t'avaient pas eu!... Il changea de ton: Je suppose qu'ils sauront être reconnaissants?...

Pascal ne put se défendre de rougir.

— Mon père, je n'attends rien de personne.

— Même de la belle Antoinette? Elle serait fièrement ingrate si, après ce que tu as fait pour elle, elle ne t'aimait pas!

— Je compte m'éloigner la semaine prochaine, dit Pascal rudement, et je serai longtemps sans revenir à la Neuville.

— Ah! ah! Et ils te laisseront partir?... Au fait, pourquoi te retiendraient-ils? Ils n'ont plus besoin de toi: tu as sauvé l'héritier du nom et tu as donné ton argent! Que pouvaient-ils attendre de plus?... Tu serais gênant, mon pauvre garçon, tu rappelleras sans cesse les services rendus. On t'aimera toujours bien, mais de loin... Ce sera plus commode!...

— Mon père!

— Ecoute, veux-tu rester? Je renoncerais pour toi à toutes mes ambitions. On sait ce que tu veux maintenant, et aux élections prochaines personne n'osera te tenir tête. Tu seras le maître du pays. Nous dominerons, Pascal!... Comprends-tu ce que je suis disposé à faire pour ton avenir? Si tu veux... Eh bien! nous ferons comprendre à ces ingrats ce que pèse un homme tel que toi. Allons, donne-moi la main, de bon gré, cette fois? Le jeune homme agita tristement la tête.

— Je vous remercie, mon père, mais ma résolution est prise, et je ne changerai pas. Il sera

bon, pour moi, de me dépayser pendant quelque temps.

— Ainsi, tu ne veux rien accepter de moi? Pascal regarda fixement son père.

— M'accorderiez-vous ce que je vous demanderai?

Le front de Carvajan se creusa; cependant il répondit:

— Demandez.

— Eh bien! à mon œuvre il manque un couronnement... J'ai fait acquitter Robert de Clairefont, je l'ai arraché des mains de la justice. Mais je n'ai pas désigné le vrai coupable. Mon père aidez-moi à obtenir ce dernier avantage, et j'efface de ma pensée bien des mauvais souvenirs.

Le vieillard demeura absorbé; il parut oublier qu'il n'était pas seul.

— Même nature, dit-il, même ardeur, même passion; seulement lui n'a pas, ainsi que moi, été inspiré par la rancune. Il se dévoue à son amour, comme je me suis dévoué à ma haine. A quoi bon élever des obstacles? Il les renversera!

Puis, sortant de sa méditation:

— Je ne puis pas t'apprendre ce que tu veux savoir: je l'ignore... Mais Chassevent n'ose plus poser la nuit des collets dans le vallon de Clairefont, et Pourtois, qui y habite, n'est plus que l'ombre de lui-même. La Grande-Marnière a un secret... C'est là qu'il faut chercher.

— Je vous remercie, je chercherai.

Carvajan s'était levé:

— Tu ne partiras pas sans me voir?

— Non, mon père.

— C'est bien.

Ils se donnèrent la main une seconde fois, et le maire s'éloigna.

Vers trois heures, Robert vint relancer Pascal. On s'étonnait au château qu'il ne se fût pas encore présenté. La tante Isabelle était furieuse.

— Je me suis occupé de vous, dit le jeune homme. Mlle de Saint-Maurice me pardonnera.

Ils partirent pour Clairefont, par un bel après-midi d'automne. Les hêtres du parc avaient pris des tons de rouille qui faisaient paraître plus sombre la verdure des sapins. L'air était doux, et les alouettes en chantant planaient au soleil. Ils suivirent le sentier dans lequel Pasqual avait entendu siffler la balle de Chassevent. Le jeune homme montra à son ami la branche du bouleau brisée.

— Il est bien heureux que le coquin n'ait pas tiré avec des chevrotines, dit le comte. Il vous aurait probablement tué... Et moi, où serais-je?

(A suivre.)

Ouvriers conscients, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

GRAND FEUILLETON

DE

„LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

Les Batailles de la Vie

La Grande Marnière

par

Georges OHNET

(Suite)

Pascal s'était dressé d'un bond. Il agita sa tête comme un lion blessé, ses yeux lancèrent des éclairs, et martelant la barre de ses poings fermés:

— Voilà donc où vous en arrivez! s'écria-t-il. Désespérant d'atteindre celui que je défends, c'est en moi que vous essayez maintenant de le frapper. Vous m'accusez d'avoir oublié le nom que je porte, en m'asseyant à cette place. Et vous osez interroger ma conscience! Eh bien! elle va vous répondre. Oui, j'ai tout abandonné, tout répudié, tout oublié pour apporter ici à Robert de Clairefont le secours de ma parole, et c'est la preuve la plus éclatante que je puisse vous fournir de son innocence. Moi qui le soutiens, moi qui l'encourage, moi, le fils de l'ennemi de son père, s'il avait commis le crime, quel homme serais-je? Son indignité entraîne la mienne, mon honneur est le garant du sien. Aussi, en cet instant, ce sont toutes les forces de mon être qui se soulèvent pour vous attester qu'il n'est pas coupable!

Ce fut un cri tellement exaspéré, une explosion si violente, que les deux femmes oublièrent tout pour ne plus voir que Pascal debout, superbe d'indignation, resplendissant de fierté. Pendant ces quelques secondes, il fut transfiguré. Il jeta sur son adversaire des regards de défi. Il était prêt à continuer la lutte, à mettre à nu son cœur, à laisser saigner sa chair vive, s'il le fallait, pour faire triompher sa cause. Il ne vit plus devant lui

que des visages bouleversés par l'émotion. Il devina la partie gagnée, et, avec un geste si ample qu'il enveloppa toute la salle:

— Aussi bien, je crois en avoir assez dit. Et ce serait vous faire injure que d'insister davantage.

Ce fut le dernier coup de canon de la bataille. Le président, d'une voix maussade, récita aux jurés la formule réglementaire, et, voyant l'accusation très compromise, posa, comme un dernier espoir, la question subsidiaire de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. C'était presque un abandon de l'affaire. La Cour se relâra, les jurés gagnèrent la chambre des délibérations, l'accusé fut emmené et, avec une vivacité bruyante, les assistants se levèrent, heureux de se dégourdir les jambes.

Le prétoire fut envahi par les avocats, qui entourèrent Pascal, le félicitant avec des exclamations enthousiastes. Le grand confrère de Paris, lui-même, perça la foule des stagiaires, et vint complimenter son adversaire. La tante Isabelle, pleine de stupeur, vit les deux hommes se serrer les mains en souriant.

— Comment! il lui parle! J'aurais cru qu'il allait l'étrangler, après ce qu'il lui a dit!

— Des paroles, tante. Autant en emporte le vent!...

— Oh! ma chère, l'as-tu entendu, notre Pascal? ... Quel garçon, hein?... Moi, je ne pouvais plus respirer... J'avais ma « suffocante »... Je passais du chaud au froid... Ah! Dieu! faut-il avoir du talent pour remuer les gens de cette façon-là! Les as-tu vus, les jurés?... Ah! ma fille, que je suis donc contente!...

— Attendez, tante, ce n'est pas fini!...

— Allons donc!... Est-ce qu'il y a un doute possible? Alors tous ces gens-là seraient donc vendus à Carvajan? Car l'affaire est plus claire que la lumière du ciel.

La vieille demoiselle se leva comme poussée par un ressort. Pascal était devant elle. Il s'était dérobé à l'admiration de ses confrères, et venait chercher sa récompense: un regard, un mot d'Antoinette.

— Eh! mon cher enfant! s'écria la tante de

SCALA PALACE
 6137 Tous les soirs jusqu'à mercredi
Les Mystères de Paris **SUZY l'Américaine**

Salle de la Croix-Blanche - Mardi 15 avril 1919, à 8 1/2 h. soir

Récital
M^{lle} Georgette GULLER
 PIANISTE P21615C 6133
 Mozart - Schumann - Ravel - Debussy - Chopin
 Prix des places : Fr. 5, Fr. 3, Fr. 2, Fr. 1.
 Location au magasin de musique **Beck**, et le soir à la porte.

Grande Salle de la Croix-Blanche
 Portes 7 3/4 heures Concert 8 1/2 h. précises

Mercredi 16 avril 1919
Grand Concert
 populaire et artistique
 organisé par la Société de Chant
« LA PENSÉE »

Direction Mr **J. MURAT**, professeur, avec le précieux concours de Mlle **J. Riedo**, soprano

PRIX DES PLACES : Fr. 1. — et 1.50. — Galeries numérotées : Fr. 2. — P-21578-C
LOCATION : M. Benoit-Brandt, cigares, rue de la Serre 31, vis-à-vis du Cinéma Palace. 6082

J'étais presque tout à fait chauve

et maintenant j'ai, grâce à votre « **Recholin** », une abondante chevelure. M^{me} J. Wilhelm, Courtetelle. — Votre « **Recholin** » m'a tout à fait satisfait. M. Marren, Walperswil. (D'autres nombreux certificats à disposition.) « **Recholin** » (+ marque déposée +) est, grâce à sa heureuse composition, absolument efficace contre les pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure. Prix fr. 3. —, 3.85 et 5.50 (grand flacon pour toute la cure). Seulement **J. Rech, Parfumeur** La Chaux-de-Fonds, 58, rue Léopold-Bebert (entrée rue du Balancier). (Découpez.)

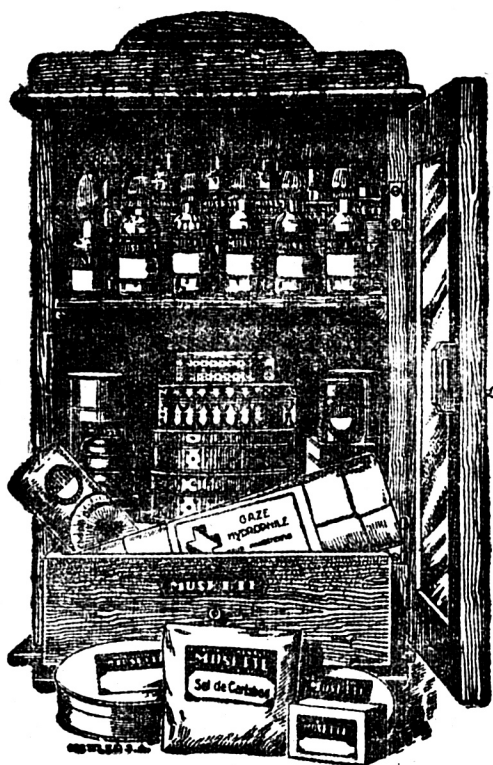


FUMEURS! Menuisier

faites vos achats avant la hausse prévue par l'impôt!
 500 cigarettes « **Maryland** » pour fr. 7.50. 6098
 Ecrire Case 10610, Neuchâtel.

On demande de suite un bon ouvrier menuisier. — S'adresser à l'atelier de menuiserie mécanique C. Andreino, Crêt-Perrelet 3, Le Locle. 6117

Une Pharmacie de Ménage „Musette“



est indispensable dans chaque famille

Pendant les épidémies elle est d'un précieux secours pour les premiers soins indispensables au patient. En cas d'accident, de blessure, de malaise, elle est là sous la main, soit dans la chambre à coucher, soit au corridor, en attendant l'arrivée du médecin.

Plus de 35 médicaments et articles de pansement sont contenus dans un joli cabinet de hêtre, façon noyer, format 15x28x47 cm., se fermant à clef.

Toute personne prévoyante se hâtera d'en faire l'acquisition. Notre vente par acomptes mensuels vous facilitera l'achat.

Prix à terme : 72 francs
 Acompte 12 fr. Par mois 5 fr.
 Au comptant : 66 francs

Demandez le prospectus illustré gratis et franco

FABRIQUE MUSETTE
Guy-Robert & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
 80, Rue A.-M.-Plaget, 80
 Maison suisse fondée en 1871. 5991

Nouveautés de Printemps

Bas prix **Grand choix**

Confections de Dames

soit :

Manteaux mi-saison
 Manteaux de pluie
 Costumes, Robes, Jupes, etc.

La Chaux-de-Fonds **E. Mandowsky** Léopold-Robert 8

Ville de La Chaux-de-Fonds
Logements

Tous les propriétaires et gérants d'immeubles sont priés de vouloir bien signaler, par écrit, à l'Office communal des logements, Hôtel communal, 1^{er} étage, tous les logements qui pourraient être ou devenir disponibles d'ici à fin avril 1919. De même les chefs de ménage habitant actuellement la ville, qui se trouveront sans logement d'ici au prochain terme, peuvent se présenter au dit Office, en produisant leur bail à loyer actuel. La Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1919. P30326C 6018 Conseil communal.

Ecole Supérieure de Commerce
La Chaux-de-Fonds

L'année scolaire 1919-1920 commencera le mardi 6 mai

L'enseignement comprend 3 (Certificat d'études) ou 4 années (Diplôme).

PROGRAMME : Français, Allemand, Anglais, Italien et Espagnol, Sténographie et Dactylographie, Sciences naturelles et connaissance des marchandises, Arithmétique, comptabilité, correspondance commerciale, Géographie et Histoire, Droit commercial et économie politique. Cours spéciaux pour la préparation aux examens postaux.

Peuvent être admis en classe de 1^{re} année les jeunes gens et les jeunes filles qui ont terminé leur scolarité obligatoire et qui ont 14 ans.

Examen d'admission : Lundi 5 mai, dès 8 h., à l'Ecole.

CLASSE PRÉPARATOIRE : Ouverte aux jeunes gens et aux jeunes filles sortant de 6^{me} primaire ou d'une école équivalente et qui n'ont à leur actif que 7 années d'école (Ecole enfantine comprise). Les cours de la classe préparatoire sont donnés par les professeurs de l'Ecole et sont destinés exclusivement aux élèves qui suivront par la suite les classes de l'Ecole de Commerce.

Les demandes d'inscription, accompagnées du dernier bulletin scolaire et de l'acte de naissance des candidats, devront être adressées, jusqu'au 30 avril prochain, au Secrétaire de l'Ecole.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à

P30300C 5646 **E. STRAHM**, Directeur.

Ecole Normale Cantonale :: Neuchâtel

Inscriptions et examens d'entrée :

Lundi 28 avril, à 9 heures du matin
 (Nouveau Collège des Terreaux, salle 31)

Commencement des leçons :

Mardi 29 avril, à 8 heures du matin

Pour renseignements et programmes, s'adresser à

P3038N 5603 **Louis Baumann**, directeur.

Apprentie lingère. Jeune fille désirent faire un très bon apprentissage de lingère est demandée par atelier de 1^{er} ordre. — S'adr. à la Ville de Mulhouse, rue Léopold-Robert 47. 6118

Personne de confiance demandée à faire des heures pour nettoyage ou pour des lessives. — S'adresser Industrie 21, plain-pied à gauche. 6106

Saint-Maurice avec exaltation, il est sauvé, n'est-ce pas ?

— Je l'espère, dit le jeune homme. C'est l'avis général... Mais, avec le jury, on ne sait jamais... Attendons patiemment.

— Que le temps me semble long ! murmura Antoinette.

— Il vous semblera court quand vous emmènerez votre frère !

— Oh ! mon Dieu ! sera-ce donc possible ? J'en ai tant désespéré.

— C'est ce que vous allez savoir à l'instant même.

La sonnette du jury tintait. Un grand silence, qui oppressa douloureusement les deux femmes, s'étendit sur la salle. Avec une curiosité impatiente, le public se replaça. Pascal avait regagné la barre ; puis, sévère et sombre, reparut la Cour. On avait éclairé, pendant la suspension d'audience, et les visages mornes des magistrats se détachaient sur le ton foncé des boiseries. Les jurés entrèrent, et, debout, tout le monde, avec une grande palpitation, écouta le verdict. La voix grêle et tremblante du chef du jury laissa tomber ces paroles : « Sur mon honneur et ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, sur toutes les questions, la réponse du jury est : Non. »

De tous les points de la salle une acclamation s'éleva, émue, joyeuse, saluant l'acquiescement. Puis, au milieu du calme rétabli, l'accusé fut ramené à son banc. Comme il se tenait debout, anxieux, et tremblant, un mugissement s'éleva, terrible, semblable à celui d'une bête qu'on égorge. C'était Mlle de Saint-Maurice qui, pour la première fois de sa vie, se trouvait mal. Les paroles du président, déboutant Chassevent de sa demande, et ordonnant la mise en liberté de Robert, se perdirent dans un tumulte impossible à apaiser. Vingt personnes s'empressèrent autour de la vieille fille. La Cour se retira, le prétoire se vida. L'huissier audiencier dit : « Il faut sortir... »

— Tante, allons retrouver Robert ! cria Antoinette.

Ces mots rendirent le sentiment à Mlle de Saint-Maurice qui, se dressant sur ses jambes, rajusta son chapeau avec un geste effaré, et balbutia :

— Où est l'enfant ?

Guidée par Pascal, entraînée par sa nièce, elle gagna la porte des témoins ; et là, dans une salle d'attente, elle aperçut Robert qui l'attendait. Elle courut à lui, mais il la prévint, et étreignant son avocat :

— Lui, d'abord ! cria-t-il. Et ne m'en veuillez pas, vous que j'aime tant !

— Oh ! Dieu ! dit la tante Isabelle avec transport, il l'a bien mérité !

Le jeune comte saisit sa sœur et sa tante,

les réunit sur sa large poitrine, riant et pleurant à la fois, puis, les poussant vers son défenseur :

— Embrassez-le. Je lui dois la vie, car si j'avais été condamné, j'étais résolu à me tuer.

Antoinette frémissante, se vit tout près de Pascal. Elle eut un éblouissement, elle crut qu'elle allait tomber, elle lui prit la main, la serra avec une force convulsive et, avec un trouble délicieux, sentit les lèvres du sauveur de son frère effleurer ses cheveux.

La tante de Saint-Maurice ne se lassait pas de regarder Robert. Il lui semblait que depuis un temps infini elle ne l'avait pas vu.

— Tu n'as pas la même figure qu'hier, mon pauvre petit.

— Aujourd'hui, tante, j'ai la figure d'un homme content.

— Mon cher comte, dit Pascal, et vous m'en croyez, vous ne vous éterniserez pas ici. Nous allons faire lever votre écrou ; vous partirez par le train de huit heures pour La Neuville. Ces dames, pendant ce temps, enverront une dépêche à Malézeau qui prévendra votre père. Il ne faut pas retarder sa joie d'une minute...

— Vous avez raison, comme toujours !... Mais est-ce que ces braves gens vont nous accompagner ? dit-il en montrant les gendarmes qui attendaient à l'écart.

— Il faut qu'ils vous ramènent, comme ils vous ont amené.

— He ont été très bien pour moi... Tante, donnez-moi tout ce que vous avez d'argent.

Il vida la bourse de Mlle de Saint-Maurice dans la main des soldats stupéfaits, puis se tournant vers Pascal :

— Marchons ! j'avoue qu'il me tarde d'avoir l'espace libre devant moi.

A neuf heures, ils arrivèrent en vue de La Neuville. Le train ralentit sa marche sur le pont de la Thelle, et siffla pour entrer en gare. Robert, penché à la portière, regardait dans l'éloignement les réverbères qui piquaient la nuit de points brillants. Il se leva avec agitation, et dit : Dans une demi-heure nous embrasserons mon père !...

Mais à la gare, une surprise lui était réservée. Sur le quai, il trouva Croix-Mesnil qui se promenait. Les deux amis poussèrent un cri, et, avant l'arrêt du train, le comte sauta à terre. Ils n'échangèrent que de rapides paroles. Le baron, les yeux humides, le front rayonnant, salua Antoinette et la tante Isabelle, serra la main de Pascal, et, disant : « Venez, venez vite », il les entraîna tous vers la sortie. Ils traversèrent la salle d'attente et, devant la porte, assis dans la vieille calèche du château, ils aperçurent le marquis.

Il attendait, en compagnie de Malézeau, l'arrivée de son fils. Il avait voulu, lui, le chef de famille, être là pour le recevoir, lui, apportant ainsi une sorte de réhabilitation solennelle. Le

rude Robert, qui avait subi, avec tant de fermeté, de si terribles épreuves, se trouva sans force devant cette manifestation de la tendresse paternelle, et, pleurant comme un enfant, il tomba dans les bras du vieillard.

— Voilà des gens heureux, Pascal, dit Malézeau ; et c'est à vous qu'ils doivent ce bonheur. J'espère qu'ils sauront ne pas l'oublier.

Le jeune homme hochait la tête avec tristesse :

— Soyez tranquille ; je ferai en sorte que la reconnaissance leur soit légère.

Et s'approchant de la voiture en quelques mots très brefs il prit congé, se refusa aux exigeantes effusions de Robert, qui voulait l'emmener à Clairefont, et s'éloigna avec le notaire. Il regarda se perdre, dans l'obscurité de la promenade, la calèche qui emportait Antoinette, et, poussant un soupir, il murmura :

— C'est fini !

N'était-ce pas en effet fini de son bonheur ?

Il marchait côte à côte avec Malézeau, parcourant la ville silencieuse et endormie. Ils passèrent dans la rue du Marché et virent les fenêtres du cabinet de Carvajan éclairées.

— Votre père veille, dit le notaire.

Des ombres noires se plaquèrent sur les rideaux.

— Il n'est pas seul chez lui, ajouta Pascal. Fleury et Tondeur ont pris le train qui précède le nôtre. En ce moment sans doute ils tiennent conseil. Que veulent-ils encore faire ?

— Rien. J'en jurerais. J'ai rencontré M. Carvajan à sept heures... J'étais allé seul au télégraphe, pour demander si la dépêche que j'attendais avec une vive impatience, n'était pas arrivée. Votre père, pour le même motif, y était déjà. Nous nous sommes salués en silence. Car nous ne nous parlions plus depuis trois semaines, et nous avons stationné là anxieusement. L'employé du télégraphe, qui était travaillé par la même curiosité que nous, est allé au bout d'un quart d'heure à son appareil qui sonnait, et nous a crié : Acquitté !... Nous n'en avons pas demandé davantage et nous sommes sortis. Sur la place, votre père s'est arrêté ; il était très pâle ; j'ai cru qu'il allait avoir une syncope, je me suis approché ; il m'a pris le bras, s'est appuyé, et, d'une voix sourde :

— J'étais sûr qu'il m'emporterait !... Du jour où il a été contre nous, j'ai jugé tout perdu... C'est que c'est un Carvajan, voyez-vous ! Il a tout de moi, avec l'éducation en plus, et un je ne sais quoi qu'il tient de sa mère...

— Un grand cœur, ai-je dit.

Il a baissé la tête et a murmuré :

— Peut-être est-ce là, en effet, le secret de sa force. Il a des idées que les autres n'ont pas, et il les exprime comme personne. Oh ! je le connais bien... Je leur disais : Pascal nous battra

tous. Les imbéciles ! ils ne voulaient pas me croire. Il a dû bien parler ! Le bavard de Paris, qui me coûte de si gros honoraires, n'a pas pesé une once, ni l'avocat général !... Il a tout enfoncé ! Ah ! ah ! c'est un Carvajan !

— Votre père a fait un geste d'orgueil, puis il est resté muet jusqu'à sa porte. Arrivé là, il a fait une pause, m'a pris par le bouton de ma redingote :

— Malézeau, voulez-vous que nous nous accommodions ? Amenez-moi mon fils demain matin... Et voyant que j'allais parler : Pas un mot... réfléchissez d'abord... Et conseillez le garçon... Adieu.

Et il est rentré chez lui. Vous comprenez bien qu'après cela il n'a pas l'intention de continuer la guerre. D'ailleurs, il ne le pourrait pas. Mais vous, êtes-vous décidé à vous prêter à son désir ?

— Je veux bien voir mon père, dit Pascal, mais je n'irai pas chez lui. Il m'a chassé...

— Je le lui ferai donc savoir.

Ils étaient devant la porte surmontée des panonceaux. Ils entrèrent.

— Vous allez souper, n'est-ce pas ? demanda Malézeau.

— Je vous avouerais que je meurs de faim et que je tombe de fatigue.

— Allons, ma chère, dit le notaire à sa femme qui descendait l'escalier quatre à quatre, prodiguant les félicitations d'une voix émue, voilà un jeune triomphateur qui a moins besoin de compliments que d'un poulet froid... Ouvrez-nous la salle à manger.

Pascal dormit cette nuit-là d'un sommeil de victoire. Il faisait grand jour quand il se réveilla. Dans le jardin, dénudé par le vent d'automne, les oiseaux se poursuivaient en criant. Le jeune homme se leva, et, voyant le ciel tout bleu : Ils sont heureux ce matin à Clairefont, murmura-t-il, la promenade doit être bonne, au soleil, sur la terrasse.

Son imagination lui montra sur le sable doré, le long de la balustrade de pierre, une élégante jeune fille qui passait. Elle n'était plus vêtue de noir, sa robe était claire et gaie ainsi que sa pensée. Un grand jeune homme marchait à ses côtés, comme il l'avait fait, lui, presque chaque jour, aux temps de tristesse. Mais le bonheur, rentrant dans la maison, on avait chassé le défenseur, et celui qui accompagnait la promeneuse était maintenant Robert ou Croix-Mesnil. Pascal se dit : Ne savais-je pas d'avance qu'il en serait ainsi ? Vais-je me plaindre ? Non ! non ! qu'ils soient joyeux au prix même de ma joie. En leur rendant la paix de l'esprit et la sérénité du cœur, j'ai acquitté la terrible dette de mon père, voilà tout !

Il descendit au jardin et longea les bordures de buis, en écoutant le murmure du petit jet d'eau.